



Assemblée générale de l'AAPPMA des pêcheurs à la ligne du Saintois

Les membres actifs de l'Association Agrée pour la Pêche et le Protection du Milieu Aquatique des Pêcheurs à la ligne du Saintois.

Sont convoqués en assemblée générale :

Le samedi 4 décembre 2021, à 17h00 heures

à la salle des fêtes de Tantonville
Place des Anciens Combattants
54116 TANTONVILLE.

Ordre du jour :

- Election des membres du conseil d'administration pour la période 2022-2026.
- Election des délégués à l'assemblée générale de la Fédération de Meurthe et Moselle pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique.
- Désignation du candidat au conseil d'administration de la Fédération de Meurthe et Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- Informations diverses.

Fait à Tantonville, le 5 novembre 2021

Signature du président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.